



Est-ce ainsi que les femmes vivent !

Les travailleurs migrants occupent une place importante dans l'actualité sociale et politique de cette fin d'année et singulièrement dans le département de Seine-Saint-Denis où les travailleurs et travailleuses sans papiers résident et travaillent.

La situation des femmes est doublement fragile et insécure, puisqu'elles subissent une double discrimination liée à la précarité administrative et au genre.

En premier lieu au travail, car les femmes travailleuses sans papiers sont souvent dans des secteurs économiques où le temps partiel imposé est légion, les horaires sur la journée d'une très grande amplitude, et le travail non déclaré répandu. Ce qui rend difficile voire impossible les possibilités de régularisation telles que fixées par la circulaire du 28 novembre 2012.

A cela s'ajoute les réalités que connaissent beaucoup de femmes dans notre pays : la charge des enfants, l'accès au soin, le logement et des situations de pression ou de violence sur les lieux de travail ou dans la société. De fait, tous les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de protection sont conditionnés par la situation administrative des personnes qui viennent chercher de l'aide.

Le mouvement syndical a parmi ses premiers objectifs l'émancipation des femmes et des hommes, d'où qu'ils viennent et quel que soit leur statut social et leur situation administrative.

A ce titre nous demandons la régularisation de tous les travailleurs (euses) sans papiers sur la base de la relation de travail et indépendamment de l'employeur.

Mais une attention particulière doit être accordée aux femmes travailleuses, dont l'éligibilité à un certain nombre de critères est plus difficile, pour qu'elles puissent vivre librement grâce à l'accès à une pleine autonomie que peut procurer le respect de leurs droits de travailleuses.

En Seine Saint Denis l'activité syndicale nous a confronté à une réalité sociale concernant 4 femmes travailleuses sans papiers. Nous souhaitons briser l'invisibilisation de ces femmes, qui rencontrent nombres d'obstacles de l'administration, et créer les conditions pour qu'elles prennent la parole.

Conférence de presse vendredi 16 décembre à 15h à la Bourse départementale du Travail. 1, place de la Libération - 93000 Bobigny

Ces 4 femmes actuellement sans papiers témoigneront de leur réalité professionnelle et des obstacles rencontrés auprès de l'administration.

Ces femmes ont toutes travaillé pendant le confinement et font donc partie de ces travailleuses de première ligne, dont les autorités louaient l'engagement en 2020 : assistante médicale, agente de nettoyage, caissière. Or pour l'instant, leur situation est bloquée ! Les employeurs et les autorités ont la responsabilité de la perpétuation d'une telle situation de vulnérabilité.

Les Unions Départementales sont solidaires de ces 4 femmes salariées, et au-delà de ces situations particulières, de toutes les femmes qui vivent au quotidien les mêmes galères ! Nous réaffirmons notre engagement pour l'égalité et notre mobilisation pour faire cesser l'hypocrisie répressive des politiques d'Etat.